



PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR n°1

Lundi 2 septembre 2024
Au local BOURG PLONGEE

Présents: Mathieu, Sylvie, Gabrielle, Alain, Cynthia, Edwige, Luc, Mathias

Excusés:

Animatrice : Sylvie

Secrétaire de séance: Gabrielle

Ordre du Jour

- 1/ Approbation du PV N°4
- 2/ Modalités de validation et de diffusion du PV : Procédure **Résolution N°1**
- 3/ Inscriptions : campagne, nombre, profil, saisie des dossiers...
- 4/ Mise à jour du RI : Caution matériel, assurance transport, piscine...
- 5/ Formations : réponses au questionnaire, PN1, PN2, PN3 (1), SpE1, SpE3...**Résolution N°2**
- 6/ Préparation de la rentrée : organisation piscine, rentrée des associations ...
- 7/ Point financier : compte de résultat, budget prévisionnel, caution matériel **Résolution N°3**, échéancier remboursement matériel, dépenses à prévoir, subventions municipales, RV AGLCA, formation CASICO ...
- 8/ Planification Réunion CODIR & convivialité post réunion ? **Résolution N°4**
- 9/ Préparation AG : Convocation, pouvoir, Ordre du jour, Rapport de gestion : moral, d'activités , Financier , Supports de com, trombinoscopes (CD, Com), Quitus, RI, Invitations, convivialité, locaux, achat de verre **Résolution N°5**
- 10/ Communication : adresses génériques, inscriptions VP DIVE à relancer,
- 11/ Organisation Natur'Ain Sport
- 12/ Questions diverses

Début de la réunion à 19h

1/ Approbation du PV N°4

- Une coquille s'est glissée dans le dernier PV : la sortie prévue du 3 au 5 octobre est pour 2025 et non 2024 comme indiqué .

2/ Modalités de validation du PV : Envoi du CR aux présidents, correction par les membres du CODIR, délai de diffusion sur VP DIVE

- Proposition des modalités notées ci-dessus pour la validation du PV.

Résolution N°1: Procédure de validation des décisions et de diffusion

- Synthèse envoyée par la secrétaire sous 1 semaine aux membres du CODIR
- Remarques éventuelles des membres du CODIR adressées par mail sous 8 jours
- Ajout sur le site VP Dive
- Signatures des présidents et secrétaire (Cf. Règlement Intérieur)

Approbation : à l'unanimité.

3/ Inscriptions : campagne, nombre, profil, saisie des dossiers...

- 43 inscrits à ce jour.
- A venir: inscription de 4 enfants
- **Sylvie se charge** de faire un mail de relance concernant les inscriptions. A ce jour il n'y a aucun inscrit pour le niveau 1.
- Les dossiers d'inscription sur le site de la Fédé sont à la charge de la secrétaire.



4/ Mise à jour du RI : Caution matériel, assurance transport, piscine...

- **Mathieu se charge** de réaliser les modification du RI pour ajouter la caution de matériel, l'assurance transport et inscrire les séances de piscine (2 fois par semaine).

5/ Formations : absence de réponses au sondage adhérents d'avril,

- Certaines réponses au sondage adhérents d'avril n'ont pas été prises en compte (RIFAP, Étanche, Nitrox, DP) . Ce point sera repris lors de la prochaine commission technique.

Résolution N°2 : Nombre de formés par formation saison 2024/2025

- Formation N1 : 2 sessions de 6 formés , 1 de octobre à janvier, 1 de février à mai.
- Formation N2 : à suivre. PMT le jeudi soir
- Formation N3 : par de formation excepté Fabrice pour compléter son PA40 en N3
- Formation E1 : Besoin de E1 à BP donc ouverture d'une formation E1

Approbation : à l'unanimité

6/ Préparation de la rentrée : organisation piscine, rentrée des associations...

- **Organisation piscine** : **Mathieu se charge** de prendre tous les blocs et stabs du local pour les 2 premières séances du mardi

Sylvie propose que la première séance du **mardi 17 septembre** soit ouverte à tous pour présenter Bourg Plongée, ses membres, son organisation piscine, évoquer les sorties et rappeler le R.I.

- **Rentrée des associations** : Samedi 7 septembre, à Villars, de 9h à 15h. Cynthia et Alain seront présents au stand de Nauti-Dombes avec Audrey.

7/ Point financier : compte de résultat, budget prévisionnel, caution matériel, échéancier remboursement matériel, dépenses à prévoir & achats, subventions municipales, RV AGLCA, formation CASICO ...

La trésorière fait le point des dépenses et recettes .

- **Dépenses à prévoir** : restaurant Fréjus toujours en attente de réception de facture, licences & assurances, achats de matériel (compresseur, détendeurs, masques)
- **Point particulier** : approbation d'une formation pour Sylvie et Cynthia concernant le logiciel de comptabilité CASICO (40€). RV de Sylvie & Cynthia avec l'AGLCA le 30/07/2024 peu éclairant.
- **Assurances** : Maintien des assurances actuelles.
- **Caution matériel** :

Résolution N°3 : Le prêt de matériel - HORS BLOC - est soumis à un chèque de caution de 500€ gardé par la trésorière sans encaissement.

Approbation : à l'unanimité

- Échéancier des remboursements matériel (Olivier) : à partir du 3 septembre 2024.
- **Demandes de subventions** : Demande à la Municipalité à adresser **avant le 30 septembre**. Nécessité d'établir un rapport de gestion de la saison précédente & un budget prévisionnel.

8/ Planification Réunion CODIR & convivialité post réunion ?

- **mardi 5 novembre** : convivialité Surface à la piscine, 1 H de piscine, 1 H de convivialité, avec la présentation sur l'eau douce .

- Planification des réunions CODIR

4 novembre 2024: subventions FDV2A) , **6 janvier 2025** , **10 mars** : subventions ANS & Aura , **12 mai** , **30 juin** : préparation de la fête du club.

- **Fête du club** : 6 juillet

Résolution N°4 : Temps de convivialité après chaque réunion CODIR.

Principe accepté . Chacun ramène quelque chose.

Approbation : à l'unanimité



9/ Préparation AG : Convocation, pouvoir, Ordre du jour, Rapport de gestion : moral, d'activités, Financier, Supports de com, trombinoscopes (CD, Com), Quitus, RI, Invitations, convivialité, locaux, achat de verre.

- **A FAIRE** : envoyer les convocations et les pouvoirs, Rapports de gestion : Rapport moral Sylvie, rapport financier Cynthia, rapport d'activités par les responsables, Budget prévisionnel à faire.
- Le trombinoscope du CODIR est à jour
- Demander un quitus pour le rapport moral, financier et d'activités. Budget prévisionnel.
- Dans l'ODJ de l'AG : mettre au vote « la validation du nouveau RI »
- Invitations **en charge par Sylvie**: envoyées à Audrey, aux élus de Bourg-en-Bresse et de Villars les Dombes. Mr. Michel Macon, élu aux sports et vie associative de la communauté de commune de la Dombes.
- **Point sur les locaux** : Une 50aine de personnes sont invitées. Nous estimons la présence effective de 25 personnes. Faire le point sur le nombre d'inscrits le 18 pour adapter le local, Voir également le besoin en matériel (chaises...)
- Il faudra un minimum de 15 inscrits afin de respecter le quorum
- Prévoir la convivialité en fonction du nombre d'inscrits (faire le point le 18)
- **Achats de verres en plastique** : nous partons sur 50 pour distribuer aux adhérents avec le logo sur la face 1, et la face 2 libre pour noter les noms
- Résolution N°5** : Achats de verres en plastique logotypés Bourg Plongée. **En charge par Sylvie.**
Approbation : à l'unanimité

10/ Communication : adresses génériques, inscriptions VPDIVE à relancer,

- Proposition de faire des adresses mails génériques Bourg Plongée pour les président.e.s, la trésorière, la secrétaire. Acceptée. **En charge par Mathieu**
- Relancer les inscriptions d'activités à réaliser sur VPDive

11/ Organisation Natur'Ain Sport

- Bourg Plongée est organisateur. Sylvie a envoyé un mail récapitulatif aux participants.
- Rappel du matériel à mettre à disposition : Blocs, stabs, détendeurs, combinaisons (surtout enfant), masques, palmes, lest...
- Prévoir également : Diplômes « baptêmes » et flyers à imprimer, un ordinateur pour faire les inscriptions & passer le diaporama de la Fédé.
- Sylvie prévoit de faire un article pour le Codep et Subaqua.

12/ Questions diverses

Aucune

Fin de la réunion à 21h

Prochaines réunion CODIR le 04/11/24 à 19h

Les président.e.s

Sylvie Bouilly

Mathieu Thomas

La secrétaire

Gabrielle Dupont